
Nima Jamali. “A Note on a Lacuna in the Corpus Juris of Īshō‘-Bokht”

Florence Jullien



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/abstractairanica/55452>

DOI : [10.4000/abstractairanica.55452](https://doi.org/10.4000/abstractairanica.55452)

ISSN : 1961-960X

Éditeur :

Éditions de l'IFRI, CNRS (UMR 7528 Mondes iraniens et indiens)

Référence électronique

Florence Jullien, « Nima Jamali. “A Note on a Lacuna in the Corpus Juris of Īshō‘-Bokht” », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 44 | 2022, document 10, mis en ligne le 30 décembre 2022, consulté le 03 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/55452> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abstractairanica.55452>

Ce document a été généré automatiquement le 3 juin 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Nima Jamali. "A Note on a Lacuna in the Corpus Juris of Īshō'-Bokht"

Florence Jullien

RÉFÉRENCE

Nima Jamali. "A Note on a Lacuna in the Corpus Juris of Īshō'-Bokht", *Journal of the Canadian Society for Syriac Studies / de la Société canadienne des études syriaques* 21/1, Piscataway, NJ, USA: Gorgias Press, 2021, p. 105-111. ISSN : 2688-4747.

- 1 Cet article s'insère dans le cadre d'un numéro thématique du *JCSSS* qui réunit des contributions données dans le cadre du colloque "The Christians with the Sasanian period" / « Les chrétiens à l'époque sassanide », sous la direction de Geoffrey Greatrex, en 2020 à l'Université d'Ottawa. Il s'agit d'une réflexion sur le corpus juridique Īshō'-buxt, un juriste, philosophe et théologien sans doute métropolitain du Fārs, qui vécut postérieurement à la période sassanide (fin VII^e-début VIII^e s.) mais dont le corpus de lois conserve et compile des données de l'époque préislamique. Comme le montre l'A. avec pertinence, le *Corpus juris* produit par un représentant de l'Église syro-orientale est un réceptacle d'interactions de cultures voisines, spécialement mazdéenne et perse, chrétienne occidentale, juive et gréco-romaine. Le propos de cette brève analyse est d'examiner les influences de la philosophie grecque sur ce corpus législatif produit en moyen-perse mais conservé uniquement dans sa traduction syriaque, et connu d'un seul manuscrit, le ms. Borgia sir. 81 désormais accessible en ligne. À la suite d'E. Sachau, l'A. examine une lacune dans l'énoncé du corpus relatif à l'énumération des sciences par Ptolémée – qui fut traduit et diffusé en syriaque avant le VII^e siècle. En comparant ces données avec des classifications similaires, en particulier chez Serge de Reš'ayna et Sévère Sebuxt, il restitue avec probabilité la discipline manquante dans l'énumération : les « mathématiques ».

AUTEURS

FLORENCE JULLIEN

CNRS, CeRMI, Paris